

Critères de classement des offres et traitement différencié

1. Critères de classement des offres sur les pages de résultat de recherche

Par défaut, lorsque le client consulte une liste de résultat le prix principal affiché sur le produit est celui de l'offre cœur de page.

Lorsque le client utilise le moteur de recherche, les résultats sont classés selon leur pertinence au regard de ladite recherche.

Il est également possible que certaines offres boostées non rémunérées apparaissent dans les pages de résultat.

Il est néanmoins possible pour le client de modifier ce classement sur la page de résultat en sélectionnant un critère de tri différent, à savoir :

- De A à Z,
- De Z à A,
- Par prix croissant,
- Par prix décroissant.

2. Critères de classement des offres visibles sur les fiches produits.

2.1 L'offre cœur de page sur les fiches produits

a. En cas d'offre active E.Leclerc

Lorsque le produit est proposé à la vente par LCommerce et que cette offre est active, c'est-à-dire "en stock" ou "expédié sous" cette offre constitue par défaut l'offre cœur de page, c'est-à-dire la première offre visible en cliquant sur la fiche produit, l'offre principale.

b. S'il n'y a pas d'offre active E.Leclerc

Lorsque LCommerce ne détient pas d'offre active, en raison d'une indisponibilité en stock ou s'il ne détient pas le produit dans son catalogue, l'offre cœur de page est détenue par les vendeurs tiers selon les critères suivants :

- S'il existe au minimum 2 offres à l'état neuf, l'offre cœur de page est l'offre dont la somme du prix de vente et du prix d'expédition le plus bas proposé pour l'offre concernée, est la plus basse.
- Si la somme des prix mentionnés ci-dessus est identique pour les offres de deux vendeurs tiers, le statut de leurs boutiques est pris en compte pour la détention de l'offre cœur de page (exemple : priorité au statut Premium).
- Si la somme des prix mentionnés ci-dessus est identique et que les vendeurs tiers concernés ont le même statut, l'offre cœur de page est détenue par le vendeur tiers qui a les meilleures évaluations.
- S'il n'y a pas d'offres à l'état neuf pour le produit concerné et que l'ensemble des offres concernent des produits reconditionnés ou d'occasion, l'offre cœur de page est l'offre dont la somme du prix de vente et du prix d'expédition le plus bas proposé pour l'offre concernée, est la plus basse.

Critères de classement des offres et traitement différencié

- Si la somme des prix mentionnés ci-dessus est identique pour les offres de deux vendeurs tiers, le statut de leurs boutiques est pris en compte pour la détention de l'offre cœur de page (exemple : priorité au statut Premium).
- Si la somme des prix mentionnés ci-dessus est identique et que les vendeurs tiers concernés ont le même statut, l'offre cœur de page est détenue par le vendeur tiers qui a les meilleures évaluations.

2.2 Classement du reste des offres sur les fiches produits

Par défaut, le reste des offres est classé par prix croissant.

Il est néanmoins possible pour les clients de modifier ce classement en sélectionnant un critère de classement différent par prix décroissant.